



Pegc

Nancy/Metz



BULLETIN TRIMESTRIEL n° 39 - juin 2011

L'année scolaire se termine dans un calme relatif en salle des profs ; de petites phrases, révélatrices d'un certain mal-être sont de plus en plus audibles. Une seule les résume toutes : "*ça ne peut plus durer comme ça*".

Il faut dire que, cette année, les provocations émanant du gouvernement et plus particulièrement du ministère de l'éducation nationale se sont multipliées :

- Réforme des retraites.
- Suppressions massives de postes : plus de 52 000 en 4 ans !
- Gel des salaires et augmentation du montant des retenues pour Pension Civile et des cotisations sociales.
- Avalanche de textes et circulaires :
 - DNB avec ses validations (B2i, A2, LPC).
 - Education prioritaire avec ses expérimentations.
 - Circulaire de rentrée basée sur l'individualisation de l'enseignement dispensé, l'innovation et l'expérimentation.
 - Poursuite du développement de l'autonomie des établissements..
 - Développement des ENT et mise en place obligatoire dès la rentrée du cahier de textes numérique.
- Consultations diverses :
 - Pacte de carrière - Rythmes scolaires - Evaluations des enseignants.

Le SNUipp et la FSU proposent de continuer et d'amplifier les actions menées.
Pour faire échec à ces politiques,
Pour porter une véritable ambition,
Pour l'école publique en Lorraine,

Grève unitaire dans l'éducation nationale le 27 septembre !

En attendant, bonnes vacances à toutes et à tous !

Élisabeth ROUET
Secrétaire académique SNUipp Nancy/Metz

Pour recevoir régulièrement chez vous la lettre courriel du SNUipp (actualités, corpo...), communiquez-nous votre adresse électronique en envoyant un mail à : e.rouet@orange.fr

**Rentrée 2011
Mobilisons-nous
Syndiquons-nous !**

PERMANENCE ACADEMIQUE DES PEGC

Jeudi

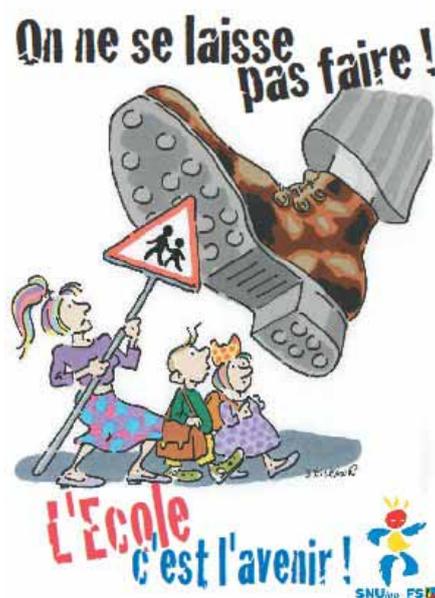
SNUIPP Nancy/Metz
3 rue Gambetta BP 20468
57 008 Metz cedex 01
Téléphone : 03 87 63 68 28
06 80 63 36 30
E-mail : snu57@snuipp.fr

*Ce bulletin
a été réalisé par :*

Etienne Lesourd,
Brigitte Maret,
René Maurin,
Elisabeth Rouet

Sommaire

P1 Editorial
P2 P3 CAPA
P4 Infos Elections



Pages centrales :
**Spécial
FSU Lorraine**

A l'ouverture de la CAPA réunie le 23 mai 2011 les élus SNUipp-FSU ont dénoncé le gel, depuis 3 années, du ratio promus/promouvables préjudiciable au déroulement de carrière des PEGC. Nous sommes également intervenus pour demander la levée des avis défavorables. (Voir ci-dessous)

Monsieur le Recteur,

Cette année encore, les modalités de promotion de grade ne permettent pas de réaliser l'extinction de la Hors Classe pourtant envisagée par la Direction Générale des Ressources Humaines du ministère pour l'année 2009.

La décision ministérielle de figer ces deux dernières années les ratios promus/promouvables pour l'ensemble des corps enseignants est particulièrement pénalisante pour les corps en voie d'extinction, notamment pour les PEGC. Ainsi, en 2010, au niveau national, nous avons perdu 416 possibilités de promotion suite au maintien du ratio à 42 %. Le nouveau maintien de ce ratio pour cette année aggrave encore la situation.

Dans notre académie, ces choix ministériels se sont traduits par une diminution conséquente du nombre de promus :

En 2007 : ratio : 28,42%, contingent pour notre académie : 95
 En 2008 : ratio : 37,65 %, contingent pour notre académie : 88
 En 2009 : ratio : 42 %, contingent pour notre académie : 41
 En 2010 : ratio : 42 %, contingent pour notre académie : 23
 Pour 2011 : ratio : 42%, contingent pour notre académie : 12

Lors de son audience au ministère en date du 28 septembre 2010, le SNUipp a évoqué le passage du ratio promus/promouvables à 100%, comme cela est fait pour la Classe Normale. En effet, l'accès à ce grade demeure trop tardif et, pour la plupart des collègues, l'obtention du 4ème échelon demeure difficile, celle du 5ème échelon à l'indice terminal 783 quasiment impossible (4 dans notre académie).

Pour ces raisons, les élu(e)s SNUipp, SNES-FSU vous demandent, Monsieur le Recteur, de ne pas émettre d'avis défavorables à la promotion de tous les collègues promouvables à la Classe Exceptionnelle et d'inscrire tous les collègues au tableau de promotion de ce grade.

Les élu(e)s SNUipp, SNES-FSU vous demandent, Monsieur le Recteur, de bien vouloir transmettre cette déclaration à Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale.

Rappels déroulement de carrière

Hors Classe

Echelons	Indices	Durée
6	658	-
5	612	3 ans
4	539	3 ans
3	510	3 ans
2	481	3 ans
1	457	2 ans

Classe Exceptionnelle

Echelons	Indices	Durée
5	783	-
4	741	4 ans
3	695	4 ans
2	664	3 ans 6 mois
1	612	3 ans

Accès à la cl. exceptionnelle septembre 2011

Avis et notations

chefs d'établissement

Note	Nbre de PEGC	AVIS	AVIS TRES SATIS.	AVIS SATIS.	AVIS DEF.
		EXCEP.			
20	23	8	7	6	2
19,9	1				1
19,8	1				1
19,7	2	1		1	
19,6	1			1	
19,5	1				1
16,5	1			1	
Total	30	9	7	9	5

POSTES ADAPTES :

Les postes adaptés, de courte ou de longue durée sont réservés aux collègues rencontrant momentanément des difficultés pour assurer pleinement leur service. Ils leur permettent de stabiliser leur situation personnelle avant la reprise de leur activité ou une reconversion.

Cinq demandes cette année :

- 2 de maintien sur poste : une seule des deux a été retenue (Un départ en retraite en cours d'année étant à l'origine de la non reconduction d'une des 2 demandes).
- 3 de premières demandes : 2 n'ont pas été acceptées (projet professionnel non finalisé), 1 est encore à l'étude.

Nous sommes intervenus pour que des supports puissent répondre au besoin des collègues en difficulté.

MOUVEMENT INTRA-ACADEMIQUE

Deux demandes cette année. Une seule satisfaite. Pour la deuxième, aucun poste ne correspondant à la demande très précise du collègue, celle-ci n'a pas été retenue.

La mise en place depuis plusieurs années d'une pré-inscription par l'administration, suite à la demande du SNUipp-FSU, permet de répondre au mieux au souhait des collègues. Cependant, nous constatons une baisse très sensible du nombre de demandes à muter. Cela peut être dû à l'âge des collègues mais aussi au nombre de postes disponibles qui, dans un contexte de suppressions massives, se réduisent chaque année. Le SNUipp-FSU est intervenu pour dénoncer cette situation qui, de plus, engendre un certain nombre d'inquiétudes pour des collègues, tous en fin de carrière et qui redoutent un éventuel contexte de carte scolaire.

TABLEAU D'AVANCEMENT A LA CLASSE EXCEPTIONNELLE

Pour la deuxième année consécutive, le ministère a gelé le ratio promu/promouvables pour tous les corps du second degré. Cette mesure, pour les PEGC, corps en voie d'extinction, a des conséquences désastreuses : seulement 12 possibilités de promotions cette année ! (41 en 2009 avec ce même ratio et 23 en 2010). Cette décision est injuste pour les PEGC, tous en fin de carrière et qui vont partir à la retraite sans pouvoir atteindre l'indice terminal 783 (seuls 4 l'ont atteint cette année dans notre académie).

En CAPA, nous avons dénoncé une fois de plus l'utilisation du barème basé sur le mérite et la valeur professionnelle, source de nombreuses injustices. Nous avons souligné un certain nombre de disparités engendrées par ce barème et avons demandé et obtenu un examen très détaillé de la situation des collègues promouvables. Nous avons également réitéré notre demande à Monsieur le recteur de ne pas émettre d'avis défavorable à la promotion de tous les collègues promouvables.

Cette année, dans un contexte de rigueur budgétaire, notre détermination a permis le réexamen d'un certain nombre de dossiers, mais n'a pas permis l'évolution que nous escomptions pour des collègues en fin de carrière.

NOTE ADMINISTRATIVE

Aucune demande de révision de note

Accès à la cl. exceptionnelle septembre 2011

Avis et notations IPR / disciplines

Disciplines	Nbre	Note péd.	EXCEP,	%	TRES SATIS.	%	SATIS.	%	DEF.	%
	de PEGC	Moy/ discipline								
Let. /Al.	3	14,71					3	100,00		
Let./Ang.	3	13,39							3	100,00
Let./Educ.Mus.	3	13,44	1	33,33			2	66,67		
Let./ H.G.	1	14					1	10,00		
Math./Educ;Mus.	2	15	1	50,00			1	50,00		
Math./Phys.	8	16,04	4	50,00			2	25,00	2	25,00
Techno	8	14,5	3	37,50	2	25,00	1	12,5	2	25,00
S. Nat./Phys.	1	14			1	100,00	1	100,00		0,00
S. Nat. / Eps	1	16								0,00
Totaux	30		9	30,00	3	10,00	11	36,67	7	23,33

Pour tous les PEGC, le SNUipp-FSU continue à veiller :

- * Au bon déroulement de leur carrière
- * Au respect de leurs droits, notamment à muter
- * A la mise en place de mesures pour aménager leur fin de carrière.

(INFOS ELECTIONS

Peu de temps après la rentrée (du 13 au 20 octobre), vous serez amenés à élire vos représentants dans les CAPA mais aussi et ce sera nouveau cette année, vos représentants au Comité Technique Ministériel (CTM) et Comité Technique Académique (CTA) .

Plus d'informations en page 7 du bulletin national « Les PEGC, Le Collège » n°61.



Pour la première fois, le vote sera électronique.

Vous serez amenés à utiliser votre messagerie professionnelle pour recevoir des informations utiles pour ce vote. Nous vous proposons dès à présent vérifier si vous pouvez accéder à votre messagerie professionnelle. Pour ce faire, rendez-vous sur <https://webmel.ac-nancy-metz.fr> et entrez-y votre nom d'utilisateur (bdupond pour Bernadette Dupond ou bdupond1 en cas de doublon) et le mot de passe (initialement votre numen)

WEBMEL de l'Académie de Nancy-Metz

Nom d'utilisateur
Mot de passe
Mot de passe oublié ?

Le numen comme mot de passe de la messagerie n'est pas gage de confidentialité. Il est donc souhaitable de le modifier rapidement si vous ne l'avez pas encore fait. Pour cela, dès que vous vous êtes connecté, cliquez en haut, à droite sur l'icône « Options »



Dans la nouvelle fenêtre, colonne de gauche « Options générales » cliquer sur « Mot de passe »

Mot de passe
Modification du mot de passe

Sur la page suivante, on vous propose d'entrer un nouveau mot de passe (6 caractères minimum, l'idéal étant de mélanger chiffres et lettres, majuscules et minuscules). Un bon mot de passe est facile à retenir mais difficile à découvrir ...

Accueil Courrier Aide Déconnexion

Modification de votre mot de passe

Modifier votre mot de passe sur l'annuaire académique

Ancien mot de passe :

Nouveau mot de passe :

Confirmer le nouveau mot de passe :

N'oubliez pas de valider en cliquant sur "MODIFICATION DU MOT DE PASSE". Vous pouvez désormais vous connecter avec votre nouveau mot de passe.

Attention à la saturation de votre boîte mail professionnelle ! Pensez à supprimer régulièrement les messages inutiles.

Pour toute demande d'information adresser un mail à :

e.rouet@orange.fr

Demande d'adhésion 2011/2012 au SNUipp Nancy/Metz

Syndicat National Unitaire des Instituteurs, professeurs des écoles et PEGC



Nom.....Prénom.....
Adresse personnelle.....
Mail :Téléphone :.....
Collège d'exercice.....Département :.....

Bulletin à retourner à : SNUipp Nancy/Metz 3 rue Gambetta BP 20468 - 57008 Metz cedex 01